

Instructions pour la recherche de l'île Jean de Lisboa

L'intendant Poivre, le 21 juin 1772

Origine du texte : Ce document est présent aux Archives Nationales (A.N. Col C/4/30), mais on reproduit ici la transcription réalisée dans *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'île de France, aujourd'hui Maurice* par Ferdinand Magon de Saint-Elier, Port-Louis, 1839, p. 197.

INSTRUCTIONS.

Pour le sieur Ayet, commandant le brick *la Curieuse*, destiné à aller découvrir et reconnaître l'île de Jean de Lisboa, sous les ordres de M. le chevalier de St-Félix, enseigne de vaisseau, commandant la corvette *l'Heure du Berger*.

Il est ordonné au sieur Ayet, commandant le brick *la Curieuse*, d'appareiller de ce port en même temps que la corvette *l'Heure du Berger*, de faire la même route que la dite corvette et de se conformer en tous points aux ordres que lui donnera M. le chevalier de St-Félix commandant l'expédition.

L'objet-principal de la mission du sieur Ayet est d'employer ses talents dans l'hydrographie, pour secondez le sieur Auger [Oger¹], second sur la corvette *l'Heure du Berger*, dans la levée des plans, des ports, des havres et anses, ainsi que des récifs et mouillages de l'île que les deux bâtiments vont reconnaître. Si l'expédition réussit et que l'on découvre l'île dont la reconnaissance est l'objet du voyage que va faire le sieur Ayet, il lui est ordonné, en se conformant d'ailleurs aux ordres particuliers qui lui seront donnés par M. de St-Félix, de ne pas perdre un instant pour lever les vues de reconnaissance et les plans hydrographiques, tant du port, que l'on assure être dans la partie de l'Est de cette île, que des anses et mouillages qui peuvent se trouver dans sa circonférence.

Cet ouvrage essentiel étant achevé, il est ordonné au sieur Ayet de faire les observations suivantes:

1°. Il reconnaîtra si l'île abonde, comme on l'assure, en bœufs, en tortues de terre et de mer et en cabris. Il apportera dans son brick quelques tortues de terre.

2°. Il observera si les bœufs sont faciles à approcher, s'il est aisé de les tuer et de les réduire en parcs.

3°. Il observera s'il y a des rivières qui se jettent dans le port, quelles peuvent être leurs profondeurs et leurs largeurs ; il observera également le cours des autres rivières, et aura soin d'en marquer les embouchures sur sa carte.

4°. Le sieur Ayet cherchera à remonter quelques-unes de ces rivières, qui lui paraîtront les plus considérables ; il en examinera également les remparts, pour reconnaître les excavations faites par les eaux, quelles sont la nature du sol, les différentes couches de terre et les qualités des pierres, métaux ou minéraux qui peuvent s'y rencontrer.

A mesure qu'il reconnaîtra différentes espèces de terres, et différentes couches ou lits soit de terre, de pierres, de gravier ou de sable, il les mettra séparément dans différents seaux pour les apporter ici, en distinguant par des numéros les différentes couches, commençant à mettre le numéro 1 à la couche supérieure.

5°. Pour examiner si les rivières charrient quelques particules de métal précieux, le sieur Ayet fera descendre à terre une ou deux gamelles, et il cherchera dans le lit des rivières les endroits où les eaux déposent les parties qu'elles charrient ; il fera prendre la matière déposée dans ces endroits, et la mettant dans sa gamelle avec de l'eau, il la lavera en faisant écouler les parties les plus légères, pour examiner celles qui seront retenues au fond par le poids. Il apportera ici ces matières.

¹ Charles Oger, troisième pilote sur *la Boudeuse*, avait débarqué à l'Isle de France lors de l'escale de Bougainville en novembre 1768. En 1770-1771, il participait à la mission hydrographique aux Seychelles menée par *l'Heure du Berger* et *l'Etoile du Matin*, il était alors second sur *l'Etoile du Matin*.

6°. Il est spécialement recommandé au sieur Ayet de reconnaître la qualité des arbres que la nature a placés sur l'île qu'il va découvrir ; il en ramassera, autant qu'il sera possible, les graines qu'il mettra par couches, si elles sont grosses, dans les seaux de terre qu'il lui est recommandé plus haut de nous apporter. Il rangera ces graines dans les seaux par lits alternatifs de terre et de graines.

S'il est possible au sieur Ayet de ramasser les branches des différents arbres les plus apparents avec leurs fleurs, et de les conserver proprement entre des feuilles de papier, il nous aidera beaucoup à connaître de bonne heure les productions de cette île.

7°. En cherchant à connaître la nature des arbres les plus apparents et qui peuvent être propres à la construction, il ne sera pas indifférent de rechercher les arbustes et même les petites plantes, soit celles qui paraîtront aromatiques, soit celles qui auraient quelque apparence par leur port, par la configuration de leurs feuilles, de leurs fleurs ou de leurs fruits. S'il s'en trouvait quelques-unes qui eussent un extérieur plus distingué que les autres, ou qui fussent remarquables par leur odeur, le sieur Ayet pourra les enlever de terre avec la motte, les transplanter dans un seau et les apporter ici.

8°. Il sera facile au sieur Ayet, en parcourant, soit les bords de la mer, soit l'intérieur de l'île, de reconnaître si elle est infestée de serpents, de reptiles ou d'insectes dangereux ou incommodes. Il cherchera à se procurer quelques individus morts de chaque espèce remarquable, pour les faire connaître ici.

9°. Le sieur Ayet fera les mêmes observations sur la partie des oiseaux habitants de l'île de préférence à ceux qui habitent la mer, et s'il peut s'en procurer quelques-uns, il tâchera d'en apporter ici, soit vivants, soit morts, ou au moins leurs dépouilles.

10°. Les mêmes observations sont recommandées au sieur Ayet pour ce qui regarde les productions de la mer : poissons, crabes, et autres crustacées, coquillages, madrépores, lithophites, mousse marine ; tous ces objets sont dignes de sa curiosité, et je le prie de m'en apporter une collection,

11°. Un des objets les plus importants à rechercher sur l'île qu'on va découvrir, relativement à nos besoins de l'île de France, est d'examiner si, à la portée des bords de la mer, il se trouve quelques carrières de pierres réfractaires, propres à résister au feu et par conséquent à la construction des fourneaux de nos forges. Il est très important que le sieur Ayet nous apporte des échantillons des différentes pierres qu'il rencontrera avec une note des lieux où il les aura trouvées, et des numéros appliqués sur chaque pierre, correspondant à la note faite à ce sujet. Il ne sera pas indifférent d'apporter même des cailloux roulés, qui se trouvent dans les rivières, pour les comparer aux échantillons des pierres apportées des différentes carrières.

12°. Dans le cas de rencontre de l'île que le sieur Ayet va chercher, il signera le procès-verbal de prise de possession au nom du Roi, et il lui est spécialement ordonné de stipuler dans ladite prise de possession, qu'il a été envoyé à ladite découverte par M. le Gouverneur-Général et par l'intendant de concert.

13°. Il est également ordonné au sieur Ayet d'apporter un journal de son voyage par mer, de ses courses, de ses observations et de son travail à terre, le plus détaillé que faire se pourra et de nous le remettre à son arrivée, ainsi que tous les échantillons des différentes productions qu'il lui est recommandé de nous apporter.

A l'île de France, le vingt-un Juin mil sept cent soixante et douze.

Signé : POIVRE.

* * *